

Réf: Dossier N° : 16563

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « EV-YA INTER »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA2, DES JARDIN

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 02 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EV-YA INTER » .

Objet: Commerce internationale, intermédiation d'affaire, lobbying et management, télécommunication et informatique, communication et recouvrement publicitaire, bâtiment et travaux publics, fourniture de bureau. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires et en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA2, DES JARDIN

GERANT: Monsieur YAKE EVARISTE.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20152 du 02/09/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7614 du 02/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

